



ORGANIZAÇÃO MUNDIAL DE SAÚDE
ESCRITÓRIO REGIONAL AFRICANO

COMITE REGIONAL DE L'AFRIQUE

AFR/RC53/4
21 juillet 2003

Cinquante-troisième session
Johannesbourg, Afrique du Sud, 1^{er}-5 septembre 2003

ORIGINAL : ANGLAIS

Point 7.2 de l'ordre du jour provisoire

**ORDRES DU JOUR DE LA CENT-TREIZIEME SESSION DU CONSEIL
EXECUTIF, DE LA CINQUANTE-SEPTIEME ASSEMBLEE MONDIALE
DE LA SANTE ET DE LA CINQUANTE-QUATRIEME SESSION
DU COMITE REGIONAL**

Rapport du Directeur régional

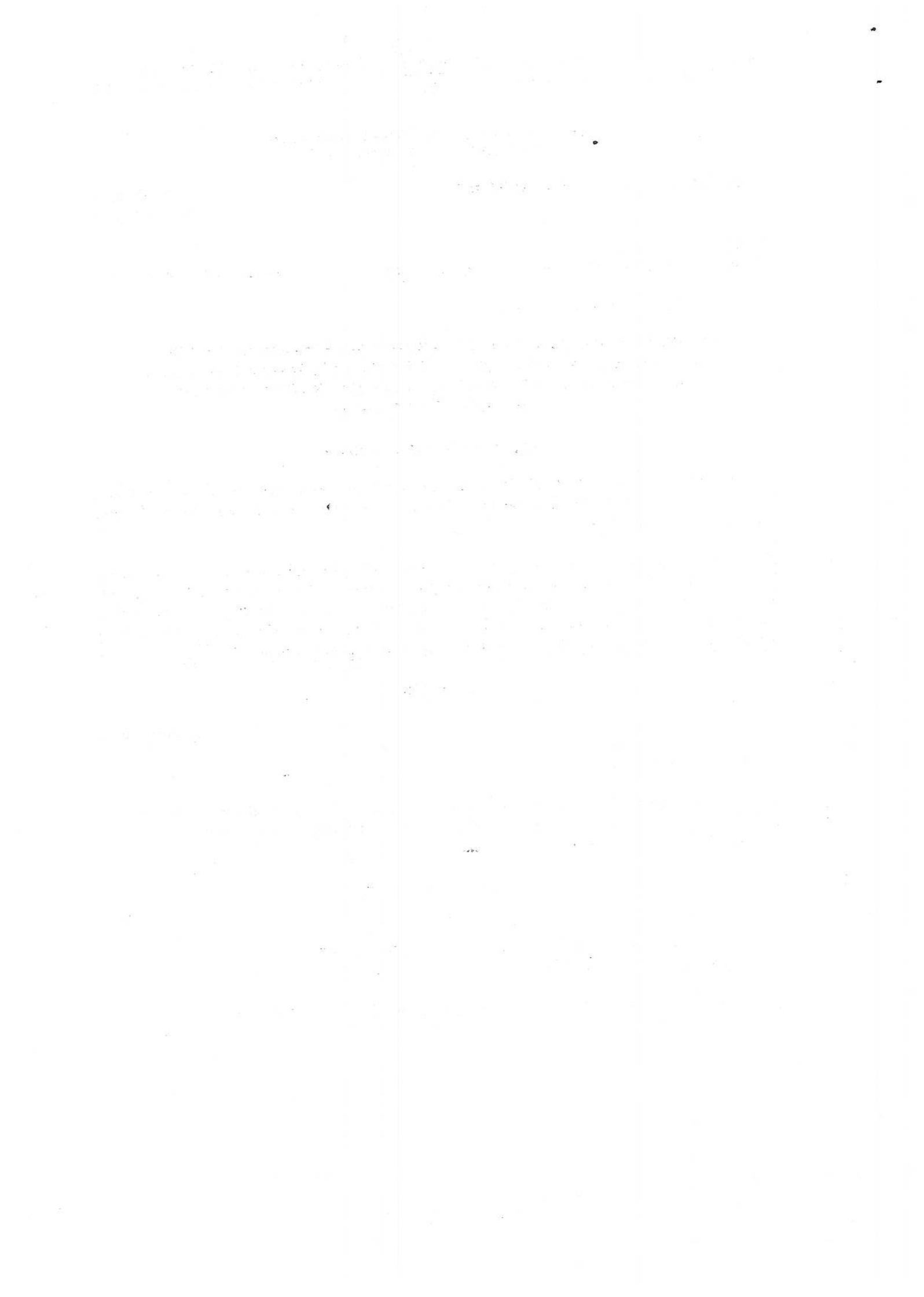
- | |
|--|
| <p>1. Par la résolution AFR/RC30/R6, le Comité régional a approuvé, lors de sa trentième session, la procédure de coordination des ordres du jour des Organes directeurs de l'OMS aux niveaux mondial et régional.</p> <p>2. Conformément à l'Article 50 de la Constitution, au paragraphe 4(3) du dispositif de la résolution WHA33.17 et à la recommandation 16 du Groupe de travail du Conseil exécutif, le Comité régional est invité à examiner l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-quatrième session et à décider des questions qui pourraient être recommandées à la cent-treizième session du Conseil exécutif et à la Cinquante-Septième Assemblée mondiale de la Santé.</p> |
|--|

SOMMAIRE

	Paragraphes
INTRODUCTION	1 - 2
PROJET D'ORDRES DU JOUR PROVISOIRES DE LA CENT-TREIZIEME SESSION DU CONSEIL EXECUTIF ET DE LA CINQUANTE-SEPTIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE	3 - 5

ANNEXES

	Page
1. Projet d'ordre du jour provisoire de la cent-treizième session du Conseil exécutif (EB 113)	3
2. Ordre du jour provisoire de la cinquante-quatrième session du Comité régional	7



INTRODUCTION

1. L'Assemblée mondiale de la Santé a décidé, par sa résolution WHA33.17, de faire en sorte que les fonctions de direction, de coordination et de coopération technique de l'Organisation s'appuient mutuellement et que les activités de l'Organisation à tous les niveaux soient étroitement reliées entre elles. Ainsi, le projet d'ordre du jour du Comité régional est harmonisé, autant que possible, avec ceux du Conseil exécutif et de l'Assemblée mondiale de la Santé afin de promouvoir la contribution de la Région africaine aux activités des Organes directeurs.

2. Le tableau ci-après montre la corrélation qui existe entre les ordres du jour de la cent-treizième session du Conseil exécutif (janvier 2004), de la Cinquante-Septième Assemblée mondiale de la Santé (mai 2004) et des cinquante-troisième et cinquante-quatrième sessions du Comité régional. Le Comité régional pourra également identifier des questions d'intérêt régional et mondial en vue de les recommander au Conseil exécutif.

Tableau : Corrélation entre les ordres du jour du Conseil exécutif, de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Comité régional

Problèmes	Points de l'ordre du jour			
	EB113	WHA57	RC53	RC54
1. VIH/SIDA	3.2		8.6	9.6
2. Promotion de la santé et modes de vie sains	3.5			6
3. Qualité et innocuité des médicaments, y compris des produits sanguins	3.8			6
4. Systèmes de santé, y compris les soins de santé primaires	3.9		6	
5. Influence de la pauvreté sur la santé	3.10		8.1	
6. Ressources humaines	6			6
7. Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS)	8.4		9.2	
8. Eradication de la poliomyélite	8.6		6	

PROJETS D'ORDRES DU JOUR PROVISOIRES DE LA CENT-TREIZIEME SESSION DU CONSEIL EXECUTIF ET DE LA CINQUANTE-SEPTIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

3. Conformément au Règlement intérieur du Conseil exécutif, l'ordre du jour provisoire de chaque session est établi par le Directeur général, après consultation du Président. Il est expédié en même temps que la convocation adressée six semaines avant l'ouverture d'une session du Conseil exécutif.

4. Le projet ci-joint d'ordre du jour provisoire de la cent-treizième session du Conseil exécutif fera l'objet de consultations approfondies entre le Directeur général et le Président. Il comprend des points dont l'inscription a été demandée par l'Assemblée de la Santé ou par le Conseil à une session antérieure, des points proposés par des membres du Conseil et des points proposés par le Directeur général. Il est soumis aux Comités régionaux pour information.

5. Conformément au Règlement intérieur de l'Assemblée de la Santé, le Conseil prépare l'ordre du jour provisoire de chaque session ordinaire de l'Assemblée de la Santé, après examen des propositions soumises par le Directeur général.

ANNEXE 1

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CONSEIL EXECUTIF
Cent-treizième session
Genève, 19-24 janvier 2004

EB113/1

Projet d'ordre du jour provisoire de la cent-treizième session du Conseil exécutif

- 1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour**
- 2. Rapport du Directeur général**
 - Discussion de questions soulevées
- 3. Questions techniques et sanitaires**
 - 3.1 Révision du Règlement sanitaire international
Résolution WHA56.28 : le Conseil doit fixer une date pour la réunion du groupe de travail intergouvernemental
 - 3.2 VIH/SIDA
Résolution WHA56.30 sur la stratégie mondiale du secteur de la santé contre le VIH/SIDA et autres questions
 - 3.3 Eradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase et traitement de la maladie
Résolution WHA56.7 : progrès accomplis en vue de l'éradication. Le document contiendra une résolution sur le traitement, à la demande de la Belgique et du Mali à la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé
 - 3.4 Lutte contre le cancer
Demandé par le Canada à la cent-douzième session
 - 3.5 Promotion de la santé (1) et modes de vie sains (2)
(1) Renvoyé par la cent-onzième session (voir le document EB111/2003/REC/2, procès-verbal de la neuvième séance)
(2) Demandé par l'Islande à la cent-douzième session
 - 3.6 Incapacité, traitement et réadaptation compris
Demandé par l'Islande à la cent-douzième session
 - 3.7 La santé familiale dans le contexte du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille
Demandé par les Etats-Unis d'Amérique à la cent-douzième session

Annexe 1

- 3.8 **Qualité et innocuité des médicaments, produits sanguins compris**
Demandé par l'Espagne à la cent-douzième session
- 3.9 **Les systèmes de santé, y compris les soins de santé primaires**
Demandé par Cuba, l'Equateur et la République tchèque à la cent-douzième session
- 3.10 **L'influence de la pauvreté sur la santé**
Demandé par Cuba à la cent-douzième session. Suivi du rapport de la Commission Macroéconomie et Santé
- 3.11 **Génomique et santé mondiale : rapport du Comité consultatif de la Recherche en Santé**
Renvoyé par la cent-douzième session. Voir EB112/SR/1
- 3.12 **Transplantation d'organes et de tissus humains**
Rapport du groupe d'experts. Le document doit contenir deux résolutions, comme l'a demandé l'Espagne à la cent-douzième session
- 3.13 **Proposition d'un nom de domaine Internet « .health »**
Rapport sur la perspective politique plus large. Voir EB112/SR/2
4. **Questions relatives au programme et au budget**
5. **Questions financières**
 - 5.1 **Etat du recouvrement des contributions**
 - 5.2 **Amendements au Règlement financier et aux Règles de Gestion financière [s'il y a lieu]**
6. **Questions relatives au personnel**
 - 6.1 **Ressources humaines**
 - **Rapport annuel**
 - **Stratégie de recrutement intégrant la parité entre les sexes et l'équilibre géographique** *Résolution WHA56.17*
 - **Rapport de la Commission de la Fonction publique internationale**
 - **Amendements au Règlement du Personnel**
 - 6.2 **Déclaration du représentant des Associations du Personnel de l'OMS**

7. Autres questions administratives

- 7.1 Nomination du Directeur régional pour l'Asie du Sud-Est
- 7.2 Nomination du Directeur régional pour le Pacifique occidental
- 7.3 Rapports des Comités et de la Commission du Conseil exécutif, et distinctions
- 7.4 Politique applicable aux relations avec les organisations non gouvernementales
Décision WHA56(10)
- 7.5 Rapports du Corps commun d'inspection
- 7.6 Questions relatives aux organes directeurs
 - Sessions des organes directeurs : dates et durée
Résolution EB112.R1
 - Conseil exécutif : méthodes de travail et système des commissions
Résolution EB112.R1
 - Ordre du jour provisoire de la Cinquante-Septième Assemblée mondiale de la Santé et date et lieu de la cent-quatorzième session du Conseil exécutif

8. Questions soumises pour information

- 8.1 Comités d'experts et groupes d'étude
- 8.2 Déclaration d'Alma-Ata : vingt-cinquième anniversaire
Résolution WHA56.6 : progrès accomplis en vue de la convocation d'une réunion des parties prenantes
- 8.3 Réduction de la mortalité par rougeole dans le monde
Résolution WHA56.20 : rapport de situation
- 8.4 Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS)
Résolution WHA56.29 : rapport de situation
- 8.5 Eradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique
Résolution WHA55.15 : rapport de situation
- 8.6 Eradication de la poliomyélite

Annexe 1

- 8.7 Prévention intégrée des maladies non transmissibles
Résolution WHA55.23 : rapport de situation
- 8.8 Qualité des soins : sécurité des patients
Résolution WHA55.18 : rapport de situation
- 8.9 La nutrition chez le nourrisson et le jeune enfant et progrès accomplis dans la mise en oeuvre du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel
Résolution EB97.R13 : rapport biennal

9. Clôture de la session

COMITE REGIONAL DE L'AFRIQUE

AFR/RC54/1

Cinquante-quatrième session
Août/Septembre 2004

ORIGINAL : ANGLAIS

Point 4 du projet d'ordre du jour

**PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISoire
DE LA CINQUANTE-QUATRIEME SESSION DU COMITE REGIONAL**

1. Ouverture de la réunion
2. Constitution du Sous-Comité des Désignations
3. Election du Président, des Vice-Présidents et des Rapporteurs
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Nomination des membres du Sous-Comité de Vérification des Pouvoirs
6. Activités de l'OMS dans la Région africaine : Rapport biennal du Directeur régional pour 2002-2003 :
 - 6.1 Exécution du Budget Programme 2002-2003
 - 6.2 Rapport d'activités sur des résolutions spécifiques :
 - a) Stratégie régionale de développement des ressources humaines pour la santé
 - b) Plan stratégique de promotion de la recherche en santé dans la Région africaine de l'OMS
 - c) Sécurité du sang : Stratégie de la Région africaine
 - d) Stratégie régionale de vaccination pour la période 2003-2005
 - e) Promotion de la santé : Stratégie de la Région africaine
 - f) Stratégie régionale pour les situations d'urgence et l'action humanitaire

Annexe 2

7. Election du Directeur régional
8. Corrélation entre les travaux du Comité régional, du Conseil exécutif et de l'Assemblée mondiale de la Santé
 - 8.1 Modalités de mise en oeuvre des résolutions d'intérêt régional adoptées par l'Assemblée mondiale de la Santé et le Conseil exécutif
 - 8.2 Ordres du jour de la cent-quinzième session du Conseil exécutif et de la Cinquante-Huitième Assemblée mondiale de la Santé : Implications régionales
 - 8.3 Méthode de travail et durée de l'Assemblée mondiale de la Santé
9. Rapport du Sous-Comité du Programme :
 - 9.1 Projet de Budget programme 2006–2007
 - 9.2 Accélérer la mise en œuvre de la lutte antipaludique au cours de la période 2005–2010
 - 9.3 Replacer la planification familiale dans les programmes de santé génésique : cadre pour accélérer l'action, 2005–2010
 - 9.4 Renforcer les systèmes nationaux d'information sanitaire
 - 9.5 Santé des travailleurs : analyse de la situation et perspectives
 - 9.6 Améliorer l'accès aux soins et au traitement pour les personnes vivant avec le VIH/SIDA
 - 9.7 Recherche en santé dans la Région africaine : situation actuelle, défis et Perspectives
10. Tables rondes :
 - 10.1 La violence sexuelle à l'égard des enfants : une urgence sournoise dans la Région africaine
 - 10.2 Défis à relever pour améliorer la situation nutritionnelle dans la Région africaine

11. Rapport des Tables rondes
12. Décisions de procédure
13. Dates et lieux de la cinquante-cinquième et de la cinquante-sixième sessions du Comité régional
14. Adoption du rapport du Comité régional
15. Clôture de la cinquante-quatrième session du Comité régional.